



Agents d'entretien et de surveillance cantine
En CDD d'un an pour la période du 26 août 2026 au 25 août 2027

Temps de travail :

Temps incomplet (70% d'un temps complet : 24 heures 30 hebdomadaire)

Temps incomplet (59% d'un temps complet : 20 heures 40 hebdomadaire)

Temps incomplet (60% d'un temps complet : 21 heures 11 hebdomadaire)

Missions :

Pause méridienne :

- Être responsable des enfants qui lui sont confiés sous l'autorité du responsable du Pôle scolaire,
- Être garant de la sécurité des enfants,
- Encadrer les enfants, les aider à la prise des repas si nécessaire plus particulièrement pour les enfants des écoles maternelles,
- Faire respecter le règlement intérieur avec les méthodes pédagogiques communes au service,
- Prendre en compte chaque enfant en tant qu'individu unique,
- Adopter une posture professionnelle à l'égard des enfants accueillis (langage, tenue vestimentaire...)

Entretien des locaux :

- Appliquer les différents protocoles mis en place dans les bâtiments scolaires et les autres bâtiments communaux,
- Ménage dans les classes soit le matin ou soit le soir,
- Connaître les règles du tri sélectif,
- Connaître les règles d'hygiène et de technique d'entretien,
- Entretenir les locaux et le matériel mis à disposition des enfants et/ou administrés
- Lavage et petit entretien de linge,
- Contrôler l'état de propreté des locaux,

Autres particularités

- Travail en binôme,
- Savoir s'adapter aux horaires variables,
- Rémunération statutaire (traitement de base, indemnité de résidence, RIFSEEP)
- Tickets restaurants, participation de l'employeur à la mutuelle et à la prévoyance (maintien de salaire),
- Adhésion au CNAS (comité d'œuvre sociale) : par exemple, tickets cinéma, chèques vacances,
- ...

Poste à pourvoir pour le 26 août 2026

Lettre de motivation et Curriculum Vitae à transmettre avant le 15 juillet 2026 à :

Monsieur le Maire – 15 Rue de la mairie – 69210 LENTILLY

Ou service.personnel@mairie-lentilly.fr